



Département
Val-de-Marne

Intercommunalité
Métropole du Grand Paris –
Paris – Est – Marne et Bois

Population municipale
49 635 hab. (2018)

Livraison
Janvier 2021

Nombre de logements
1 T2

Prix de revient
170 000 €

ACQUISITION ET RÉAMÉNAGEMENT D'UN T2 EN UN LOGEMENT SOCIAL PLAI ET PLAI adapté

VINCENNES, 9^{TER} RUE DE LA PAIX

Le projet de réhabilitation de cet appartement en un logement social T2 traduit le partenariat entre la ville de Vincennes et Freha. En effet, depuis 2013, Freha et la commune du Val-de-Marne collaborent sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) avec pour ambition la production de logements sociaux en diffus. Cette offre est indispensable pour pouvoir concilier droit au logement et mixité sociale, deux objectifs majeurs pour Freha.

Freha acquiert l'appartement en 2017, ce dernier est situé au 5^e étage d'une copropriété bien entretenue, en plein cœur du centre-ville de Vincennes, à deux pas de l'Avenue de la République,

artère majeure de la commune, et de la ligne RER A.

Les travaux de réhabilitation se sont articulés autour de la dépose des revêtements, la rénovation du parquet, la mise en conformité des installations électriques et de gaz. Ils ont également permis la création d'une salle de bain. Le point clé du projet consiste en l'amélioration énergétique du bien par le doublement des parois froides et mise en place d'isolants thermiques.

Cette opération de réhabilitation a notamment été financée par la commune de Vincennes, la Région Île-de-France, le Département du Val-de-Marne et la Fondation Abbé Pierre.

LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage	Freha
Maître d'œuvre	Carton Architectures
Durée du chantier	3 mois
Surface habitable	32,6 m ²
Coûts travaux	41 000 € TTC
Typologie des logements	I T2
Financement	<ul style="list-style-type: none"> 17,4 % Subvention État 19,7 % Subvention Région Île-de-France 4,9 % Subvention Département 8,8 % Subvention Commune 10 % Subvention Fondation Abbé Pierre 39,2 % Prêts Action Logement

LA LOCATION

Locataires

Ménages modestes dont les faibles ressources leur permettent l'accès au logement très social.

Loyer mensuel moyen

269 €

Réservataires

Action Logement

Le montant des subventions représente 60,8 % du prix de revient de cette opération.

